



Pourquoi Zelensky brigue un second mandat

Par [Elsa Boilly](#)

Mondialisation.ca, 24 octobre 2023

[Observateur continental](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [UKRAINE](#)

Du point de vue des États-Unis et de l'Otan, Volodymyr Zelensky n'a pas encore terminé sa mission.

« Volodymyr Zelensky a réussi à faire une déclaration sensationnelle en plein milieu de deux guerres dévastatrices, attirant l'attention du monde entier. Il se présentera pour un second mandat présidentiel si le conflit armé dans son pays continue. À la question du média roumain *Digi 24* sur ses intentions de se représenter, Volodymyr Zelensky [a déclaré](#): « Si la guerre continue – oui, si elle se termine – non. Je ne peux pas fuir pendant la guerre. » La mention d'une telle condition indique beaucoup de choses, en partant desquelles des prévisions très précises peuvent être faites », [écrit](#) le média serbe *Politika*.

Dans les milieux politiques, il y a presque une certitude à 100% que Zelensky se présentera pour un second mandat présidentiel. La seule question concernait la date des élections: pendant l'état d'urgence, comme l'exigeaient ses alliés politiques et militaires et à quoi il s'était d'abord opposé, ou après. De temps en temps, différentes interprétations des lois et de la constitution ukrainienne ont été évoquées lorsqu'il s'agissait de savoir s'il était légal de tenir des élections en temps de guerre.

« La déclaration de Volodymyr Zelensky peut également être interprétée comme signifiant qu'il a décidé de tenir une élection présidentielle, qui, selon la Constitution, doit être organisée le premier dimanche de mars de l'année prochaine. Les élections législatives doivent avoir lieu le dernier dimanche de ce mois, et il est clair qu'elles n'auront pas lieu. Mais il n'est pas trop tard pour une élection présidentielle. Il est interdit de tenir des élections présidentielles et législatives en Ukraine pendant l'état d'urgence, et c'est actuellement le régime en place dans le pays », indique l'article.

Les élections présidentielles sont uniquement interdites par la loi électorale, laquelle le parlement peut modifier. En ce qui concerne les élections législatives, elles sont interdites à la fois par la loi et la Constitution, et cette dernière ne peut pas être modifiée pendant l'état d'urgence, explique le média.

Pourquoi la déclaration de Volodymyr Zelensky est-elle si importante?

Premièrement, il n'a pas de concurrent aujourd'hui. Le chef de l'état-major général Valeri Zaloujny, qui était populaire et considéré comme l'un de ceux qui pourraient nuire à la réputation politique de Zelensky, a été complètement écarté. Il n'est pas apparu en public pendant plusieurs mois et il semble maintenant qu'il n'a pas d'influence sur le déroulement des opérations militaires.

Si l'on exclut l'ancien conseiller présidentiel Alexeï Arestovitch, personne dans l'entourage de Zelensky n'a ni autorité ni charisme.

Deuxièmement, organiser des élections législatives dans un avenir proche serait très dangereux pour le parti au pouvoir de Zelensky, Serviteur du peuple. Car les « serviteurs » ont montré une corruption irrépressible dans presque tous les domaines.

Zelensky comprend que son parti perdrait sa majorité au parlement, ce qui affecterait grandement la ligne politique. Un simple calcul montre que Zelensky, en obtenant un second mandat présidentiel, gagnerait plus de légitimité et aurait plus de possibilités de prendre des décisions, que ce soit pour un cessez-le-feu sur la ligne de front ou pour d'autres options qui semblent pour l'instant lointaines.

La possibilité d'une victoire dans le conflit armé n'est pas envisagée, car il est clair qu'une victoire est impossible. Par conséquent, Zelensky est contraint d'accepter une forme de gel des hostilités, du moins tant que les stocks militaires dans les pays alliés ne seront pas réapprovisionnés et tant que des conditions plus favorables pour l'extension de l'aide ne seront pas mises en place au Congrès américain. C'est-à-dire, jusqu'à la prochaine élection présidentielle aux États-Unis, écrit le média.

Certains analystes politiques notent qu'il serait plus facile d'appliquer un système de vote électronique lors des élections présidentielles que lors des élections parlementaires.

L'utilisation du vote électronique semble être la seule option sécurisée possible, qui est également accessible aux militaires et aux réfugiés à l'étranger. Si le vote électronique est utilisé lors des élections présidentielles, il serait ensuite également utilisé lors des élections parlementaires comme une pratique établie. L'opposition souligne déjà que ce type de vote est difficile à contrôler, et beaucoup pensent qu'il pourrait éliminer toute concurrence politique en Ukraine. Il n'est pas encore certain que ce système de vote soit mis en place et s'il sera techniquement prêt d'ici la fin du mois de mars.

« En fin de compte, d'où vient cette certitude que le conflit armé en Ukraine ne se terminera pas dans un avenir proche? Du point de vue des États-Unis et de l'Otan, Zelensky n'a pas encore terminé sa mission: on ne peut pas permettre actuellement à la Russie de sortir victorieuse. C'est pourquoi les démocrates essaient de lier l'aide financière à Israël à l'Ukraine, à Taïwan et à la frontière avec le Mexique », conclut *Politika*.

Elsa Boilly

La source originale de cet article est [Observateur continental](#)
Copyright © [Elsa Boilly](#), [Observateur continental](#), 2023

Articles Par : [Elsa Boilly](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu

responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca